



L'OMS demande à davantage de pays d'exiger la présence de grandes mises en garde sanitaires explicites sur le conditionnement du tabac

7 juillet 2011 | Genève | Montevideo (Uruguay) - Désormais, plus d'un milliard de personnes vivent dans 19 pays dont la législation exige la présence de grandes mises en garde sanitaires explicites sur les conditionnements des produits du tabac, soit près du double par rapport à il y a deux ans, époque à laquelle 547 millions de personnes étaient concernées dans 16 pays. C'est ce qu'indique l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) dans son troisième rapport périodique sur l'épidémie mondiale de tabagisme.

Les États-Unis d'Amérique, le Mexique et le Pérou sont les trois pays ayant exigé le plus récemment la présence de grandes mises en garde sanitaires explicites. Il est avéré que celles-ci motivent les gens à arrêter de consommer du tabac et diminuent l'attrait pour ceux qui ne sont pas encore dépendants.

Le *Rapport de l'OMS sur l'épidémie mondiale de tabagisme, 2011* examine aussi les campagnes antitabac dans les médias et constate que plus de 1,9 milliard de personnes vivent dans 23 pays ayant mis en œuvre au moins une campagne puissante au cours des deux dernières années.

« Nous sommes heureux de constater que de plus en plus de personnes sont suffisamment averties des dangers du tabagisme, déclare le Dr Ala Alwan, Sous-Directeur général à l'OMS pour les Maladies non transmissibles et la Santé mentale. Mais, dans le même temps, nous ne pouvons pas être satisfaits de voir que la majorité des pays ne font rien ou n'en font pas assez. Nous exhortons tous les pays à appliquer les meilleures pratiques pour réduire la consommation du tabac, à devenir Parties à la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac et à l'appliquer pleinement. »

L'exigence de grandes mises en garde sanitaires explicites fait partie des six mesures préconisées par l'OMS pour réduire la demande. Les autres mesures consistent à surveiller le tabagisme, à protéger les gens contre la fumée du tabac, à faciliter le sevrage tabagique, à faire appliquer les interdictions sur la publicité, la promotion et le parrainage en faveur du

tabac et à augmenter les taxes sur le tabac. Chaque mesure correspond à au moins une disposition de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac, en vigueur depuis 2005 et à laquelle plus de 170 pays et l'Union européenne sont devenus Parties. Ces mesures sont définies comme étant « les meilleures » ou « avantageuses » dans le cadre de la lutte antitabac.

On compte un milliard de fumeurs dans le monde et plus de 80 % vivent dans des pays à revenu faible ou intermédiaire. Jusqu'à la moitié d'entre eux finiront par mourir d'une maladie liée au tabagisme.

Cette année, l'épidémie de tabagisme tuera près de 6 millions de personnes, parmi lesquelles plus de 5 millions seront des consommateurs ou des anciens consommateurs de produits du tabac avec ou sans fumée et plus de 600 000 seront des non-fumeurs qui ont été exposés à la fumée du tabac. D'ici 2030, le tabac pourrait tuer 8 millions de personnes par an. Le tabagisme est l'un des facteurs contribuant le plus à l'épidémie de maladies non transmissibles, responsables de 63 % des décès, parmi lesquelles on trouve les cardiopathies, les accidents vasculaires cérébraux, les cancers et l'emphysème.

« Les grandes mises en garde sanitaires explicites, pour lesquelles l'Uruguay, le Canada et quelques autres pays ont été des pionniers, sont un moyen efficace de réduire l'attrait du tabac, explique le Dr Douglas Bettcher, Directeur de l'Initiative de l'OMS pour un monde sans tabac. La législation proposée par l'Australie et imposant que le tabac soit vendu dans des conditionnements simples contribuera encore plus à réduire le nombre de personnes tombant dans le piège de la maladie et des décès prématurés. L'OMS se tient prête à aider les pays à résister aux tentatives sans scrupules de l'industrie du tabac pour éliminer ces protections importantes. »

Plus de la moitié de la population mondiale, 3,8 milliards de personnes, bénéficie désormais d'au moins une des mesures susmentionnées visant à réduire la demande. Il y a eu des progrès dans chacun des domaines grâce aux mesures efficaces prises par les pays en 2009 et en 2010.

Parmi les autres observations essentielles du rapport :

- Plus de 739 millions de personnes, dans 31 pays, sont désormais couvertes par une législation complète exigeant des espaces intérieurs non fumeurs, soit plus du double par rapport à l'édition du rapport de 2009 qui faisait état de 353 millions de personnes dans 15 pays. Le Burkina Faso, l'Espagne, Nauru, le Pakistan, le Pérou, et la Thaïlande font partie des derniers pays à avoir interdit de fumer dans les espaces intérieurs publics et sur le lieu de travail.
- Douze autres pays, soit 27 au total désormais, ont augmenté les taxes sur le tabac, en les portant à plus de 75 % du prix de vente.
- Trois autres pays — la Colombie, la Syrie et le Tchad — ont interdit la publicité, la promotion et le parrainage en faveur du tabac.
- Un nouveau pays — la Turquie — propose aux consommateurs une aide complète au sevrage.

Liens connexes

Initiative OMS pour un monde sans tabac : www.who.int/tobacco

Rapport de l'OMS sur l'épidémie mondiale de tabagisme, 2011: www.who.int/tobacco/global_report/2011

Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac : www.who.int/fctc

MPOWER: www.who.int/tobacco/mpower/publications

Base de données de l'OMS sur les mises en garde illustrées : www.who.int/tobacco/healthwarningsdatabase

Showing the truth, saving lives : the case for pictorial health warnings www.who.int/tobacco/resources/publications/wntd/2009/materials/brochure/en/index.html

Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles : www.who.int/nmh/events/un_ncd_summit2011